



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BRUXELLES, LE 15 AVRIL 2021

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE TERVUEREN AUX QUATRE BRAS : UN ACTE DE PLUS EN FAVEUR DE LA DÉSTRUCTURATION DES AXES STRUCTURANTS

Le projet de réduction de 4 à 2 voies de circulation automobile à la hauteur du carrefour des Quatre Bras à Tervueren est, à nouveau, le fruit d'une réflexion unilatérale. Il s'agit d'un nouveau projet qui n'est pas cohérent mais partisan en ce qu'il ne privilégie pas l'intérêt général mais uniquement la suppression de voies de circulation.

Le Comité Tervueren-Montgomery ne peut donc que contester le projet de piste cyclable bidirectionnelle existant entre Mérode et le Square Léopold II car, si la ministre Van den Brandt a pour objectif de faire passer le trafic sur une bande par direction de circulation du côté des Quatre Bras, nous ne pouvons que nous étonner qu'elle persiste et signe pour placer une piste cyclable bidirectionnelle sur la latérale Sud de l'avenue de Tervueren tout en maintenant intactes les 6 voies de circulation automobile dans la partie centrale de l'avenue qui constitue une réelle autoroute urbaine.

Nous sollicitons de la Région et de la ministre de la mobilité l'**accélération drastique**, accompagnée d'un échéancier dûment établi, **du projet de reconversion de l'avenue en boulevard urbain** (avec apaisement des voies centrales de l'avenue de Tervueren) plutôt qu'un acharnement certain à l'égard des riverains et des latérales de l'avenue de Tervueren, et ce sans remise en cause à court ou moyen terme des 6 voies centrales réservées pour les véhicules motorisés.

Le projet d'autoroute cycliste sur l'avenue de Tervueren ne peut pas être cumulé avec une autoroute urbaine. Le tout au détriment des seuls riverains qui voient leur situation se détériorer en termes de **sécurité** et de **qualité de vie**, notamment en raison de la suppression injustifiée de plus de 50% des emplacements de stationnement dans le quartier entre Mérode et le Square Léopold II.

La phase-test ne doit et ne peut donc pas charger exclusivement les latérales de l'avenue de Tervueren alors que la partie centrale de l'avenue de Tervueren comporte 6 voies de circulation automobile (à l'instar des plus grandes autoroutes traversant l'Union européenne), qui peut en partie être réaménagée, notamment en vue d'accueillir une piste cyclable. C'est pour cela que nous nous prononçons en faveur de la [reconversion accélérée de l'avenue en boulevard urbain tout en prévoyant des rues cyclables dans les latérales avec des marquages au sol](#).

Le Comité est ainsi, encore et toujours, demandeur d'un réel dialogue, d'un vrai processus de concertation, de coparticipation entre la Région et toutes les communes concernées ainsi que les habitants et les commerçants. C'est seulement ainsi que l'avenue de Tervueren pourra bénéficier d'un avenir durable qui répond aux besoins de tous ses habitants, commerçants et usagers.

Le **Comité Tervueren-Montgomery**

comite.tervueren@gmail.com